

# Le Beaussset, *Mag*



*Ultimate Fight Night :  
une sacrée soirée !*

Magazine d'informations municipales

ÉTÉ 2017



N° 10



Chères beaussétanes,  
Chers beaussétans,

**L'école est finie alors vive le temps des vacances pour ceux qui en bénéficient !**

Ce mag'10 vous donne bien entendu l'agenda des manifestations estivales – mais je l'avoue un peu tronqué – puisque nous étions en attente d'une décision primordiale concernant la rentrée scolaire : allions-nous pouvoir revenir sur la réforme des rythmes scolaires et enfin rétablir la semaine scolaire sur 4 jours ? La question était très importante pour nos familles en quête d'organisation pour septembre. Vendredi 7 juillet, la réponse de l'Académie nous est parvenue et fait droit à notre demande : retour aux 4 jours d'école selon les horaires souhaités. Alors, agenda complet des manifestations de juillet / août ou info sur la rentrée du 4 septembre, j'ai choisi. De votre côté, la page facebook de la commune, les différents points d'accueil vous communiqueront tout ce qu'il y a à savoir pour un été riche d'une programmation festive et culturelle.

Je suis particulièrement satisfait qu'il soit dérogé à cette réforme du gouvernement précédent, même si cette mesure intervient tardivement, à une époque où les agents du Pôle scolaire sont tout naturellement en congé.

Ce premier semestre 2017 a été chargé en tensions de toutes sortes. Aujourd'hui, Le Beausset et la France ont choisi un Président de la République et lui ont donné les députés qui confortent sa ligne politique. Pour tous, dans le souci d'un apaisement bénéfique, je forme le vœu d'une politique ferme mais de consensus qui tirera son fondement de la pédagogie et de l'ambition de redresser la France.

Que votre été au Beausset et en Sud-Sainte Baume vous permette le nécessaire lâcher prise pour mieux profiter des plaisirs simples de la vie !

Votre Maire,  
**Georges Ferrero**  
1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté  
d'Agglomération Sud Sainte-Baume

# Le Beausset Mag'

- Directeur de la publication :  
**M. Le Maire, Georges Ferrero**
- Rédaction : Cabinet du Maire  
et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole  
et experte de Thierry Gueirard
- Conception graphique et réalisation :  
 **SIRA - 04 94 74 00 09**

Dépôt légal : à parution  
Ne pas jeter sur la voie publique

## Sommaire

Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4
Actualité	6
Actualité	7
Travaux	8
Ça s'est passé au Beausset	10
Essor économique	12
État-Civil	13
Jumelage	14
Rentrée scolaire	15
Jeunesse	16
Focus : UFN	17
Agenda de l'été	18

[www.ville-lebeausset.fr](http://www.ville-lebeausset.fr)

## Dimanche 30 avril : L'hommage des jeunes

Un vibrant hommage a été rendu à l'occasion de la journée nationale des victimes et héros de la déportation. Elus, anciens combattants, familles tous ont été touchés et émus par les jeunes scolaires de l'École André Malraux et du collège Jean Giono. Lecture de « Résistez », un texte écrit par les élèves de CM2 puis d'une lettre de François Cuzin, qui a brillé dans ses études, a exercé quelques années en tant qu'enseignant puis est tombé dans un guet-apens allemand contre les résistants dont il était. Arrêté, torturé, il fut exécuté à Signes avec 28 de ses camarades. C'était le 19 juillet 1944.

## Lundi 8 mai : La Victoire célébrée

Le 72<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire a été dignement célébré au lendemain du second tour des élections présidentielles avec un discours du secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense dont les mots prenaient une acuité toute contemporaine. On célébrait la victoire des nations alliées consacrant la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine. Le 8 mai 1945, c'était la fin de la plus meurtrière des guerres, celle qui a englouti plus de 50 millions d'hommes, de femmes et d'enfants français et venus du monde entier. Leur sacrifice pour la paix doit inspirer les efforts, toujours à faire, pour préserver cet héritage.

## 8 juin : La fin de la guerre d'Indochine

C'est bien entendu devant le monument aux morts de l'esplanade Charles de Gaulle que se sont réunis tous ceux venus rendre hommage au Corps Expéditionnaire et aux sacrifices consentis. L'hommage avait une résonance toute particulière puisque le beaussétan Georges Montefusco, engagé dans ce combat, n'est pas revenu en sa terre natale.

## Dimanche 18 juin : Un appel entendu

Malgré une journée dédiée aux élections législatives qui accaparaient beaucoup de beaussétans dans les bureaux de vote, la population était cependant présente autour des représentants du monde combattant, des élus, des membres de la France Libre pour commémorer l'Appel du Général de Gaulle.



### HENRI RIPPERT

Le challenge de rugby Henri Rippert a été l'occasion de rendre hommage, comme le veut une solide coutume, au fondateur du célèbre club de rugby local, Henri Rippert. Le maire, entouré de ses adjoints, de la famille du disparu, de Blandine Monnier, maire d'Evenos, Christophe Marion, adjoint délégué au sport du Castellet, du président du club Phillibert, du directeur du service des sports Richard Rappalino, a déposé une gerbe sur la stèle d'Henri Rippert. Emotion et attachement très fort à l'ovalie et au RCB se dégageaient de ces instants de recueillement.

### ÉCOLIERS ET COLLÉGIENS AU CAMP DES MILLES

Le Camp des Milles, c'est une ancienne usine désaffectée proche d'Aix en Provence qui fut tristement transformée en un camp d'internement et de déportation français. Entre 1939 et 1942 plus de 10 000 personnes y séjournèrent souvent en transit avant l'Allemagne nazie. À l'initiative du Comité beaussétan du Souvenir Français et de son président Alain Demarlier, les jeunes CM2 de la classe de Madame Reggiani (École Malraux) et ceux de 3<sup>e</sup> de la classe de Madame Schol (collège Giono) sont allés sur place pour avoir une idée de ce qui a pu se passer, chez nous, en France. Des réalités qu'il faut connaître pour mieux s'en prémunir et les combattre.



### À VENIR

- 14 juillet :  
Cérémonie à 18h30 au monument aux Morts
- 18 juillet :  
Commémoration à La Limatte-Signes
- 20 août :  
**FÊTE DE LA LIBÉRATION**  
17h30 : cérémonie à la stèle Simoni par le Souvenir Français  
18h30 : cérémonie au Monument aux morts esplanade Charles de Gaulle.

CANICULE, FORTES CHALEURS  
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule

## Vigilance canicule

**En période de canicule, il y a danger pour ma santé lorsque :**

- il fait très chaud ;
- cela dure 3 jours ou plus ;
- la température ne descend pas, ou très peu la nuit.

**Quels sont les signaux d'alerte ?**

- crampes ;
- fatigue inhabituelle ;
- maux de tête ;
- vertiges ;
- nausées ;
- propos incohérents ;
- fièvre...

**Quels sont les bons gestes ?**

- je mouille mon corps et je me ventile ;
- je bois régulièrement de l'eau ;
- j'évite les efforts physiques ;
- je donne et je prends des nouvelles de mes proches ;
- je maintiens ma maison au frais ;
- je mange en quantité suffisante.

**Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.**

À partir de 65 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

**Il me suffit de contacter mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :**

**[ccas@ville-lebeausset.fr](mailto:ccas@ville-lebeausset.fr)  
ou 04 94 98 55 79**

En cas de malaise ou si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

**Pour plus d'informations :**  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)



Les agents communaux ont déménagé le fonds de la bibliothèque municipale, anciennement située à la Maison des Arts et stocké provisoirement ses 33 000 ouvrages.

Après une longue et bénéfique opération de désherbage, le **Point Bibliothèque** se fera un plaisir de vous accueillir dès la rentrée scolaire aux horaires suivants :

**Mercredi : 9h -12h / 15h - 18h30**  
**Vendredi : 9h - 13h**  
**Samedi : 9h - 12h**

**Tél. 04 94 94 91 64**

### Fermeture exceptionnelle du Point Bibliothèque

du mardi 4 juillet au samedi 2 septembre inclus

Le projet de rénovation de la Maison des Arts avance !

L'équipe de la Bibliothèque procède au déménagement des collections vers une annexe et effectue un large désherbage\*

\* Pourquoi désherber ?

Comme il est de bon ton d'ôter les mauvaises herbes d'un jardin pour permettre aux belles plantes de s'épanouir, il est indispensable dans une bibliothèque de faire un tri parmi les ouvrages.

■ 4 ■

## Vigilance sécheresse

**Au regard de la situation déficitaire pluviométrique, le préfet du Var place le département en Vigilance Sécheresse.**

Le mois de mai a en effet connu une accélération du déficit pluviométrique qui justifie, alors même que les débits des cours d'eau ou le niveau des nappes restent à des niveaux non déficitaires, de sensibiliser chacun d'entre nous à avoir une gestion économe de l'eau.

Il est notamment recommandé :

- de limiter sa consommation générale ;
- d'être vigilant sur les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines...);
- de rechercher les fuites ;
- de mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage ;
- de privilégier les techniques d'arrosage au goutte à goutte.

## Bientôt les vacances ?

**Pensez à signaler votre absence dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances au minimum 48 heures avant votre départ.**

Adoptez les bons réflexes :

- avisez de votre absence vos voisins ou le gardien de votre résidence ;
- faites relever votre courrier afin que votre boîte aux lettres, débordante, ne soit pas l'indicateur de votre absence ;
- transférez votre ligne téléphonique fixe vers un autre numéro auquel quelqu'un pourra répondre ;
- confiez à un proche le soin d'ouvrir vos volets, d'allumer une lampe...

**Gendarmerie : 04 94 98 70 05**

**Police Municipale : 04 94 08 39 98**



Le n°12 de l'Echo d'un Terroir, édité par la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume est disponible dans les points d'accueil des 9 communes concernées. Les enfants y occupent une place de choix, mais aussi l'environnement, le tourisme... sans oublier les réalisations faites avec le précieux concours de l'Agglo. La page facebook et le nouveau site web sont aussi des outils à consulter régulièrement.

[www.agglo-sudsaintebaume.fr](http://www.agglo-sudsaintebaume.fr)

[www.provence-sud-sainte-baume.com](http://www.provence-sud-sainte-baume.com)



## DON DU SANG

Prochaine collecte de sang de l'Amicale des donneurs de sang :

■ **Lundi 21 août** de 15h30 à 19h30, espace Mistral.

Si vous partez en vacances, retrouvez les lieux de collecte sur le site de l'Etablissement Français du Sang.

**Contactez l'Amicale des Donneurs de Sang au 06 17 71 58 35 ou rendez-vous sur le site : [dondusang-efs-sante.fr](http://dondusang-efs-sante.fr)**



La durée officielle des soldes nationaux est de 6 semaines **entre le 28 juin et le 8 août 2017**. Ce calendrier concerne le commerce traditionnel en magasin, le commerce en ligne ou la vente à distance, quel que soit le lieu du siège de l'entreprise.



## TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL

Ce taux pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017 paru au JO du 30 décembre 2016 est établi à **4,16 %** quand le créancier (celui à qui est dû l'argent) est un particulier et à **0,90 %** quand le créancier est un professionnel

# Une deuxième fleur...



**Située au cœur de la Provence, au pied de la Sainte-Baume, sur un territoire de 36 hectares de vignobles, de forêts, d'essences méditerranéennes, de restanques ayant jadis abrité les cultures de narcisses et d'immortelles, la commune du Beausset œuvre pour un développement harmonieux et éco-responsable de son centre du village.**



Des efforts considérables de fleurissement sont réalisés pour rendre la commune plus agréable à vivre encore ; massifs et suspensions viennent agrémenter le village, ronds-points totalement repensés et végétalisés en espèces à la fois mellifères et adaptées au climat local donc peu gourmandes en eau, square des Demoiselles, passage en Zéro Phyto en avant-première, utilisation de l'eau du puits de la ville naturellement alimenté... ont été des arguments forts et déterminants pris en compte par le jury du concours Villes&Villages fleuris 2016 promu par notre Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et son Comité Régional du Tourisme.

Le fleurissement n'étant pas la seule philosophie de ce concours nouvelle génération, la propreté de la commune, son recyclage des déchets, ses points d'apports volontaires pour permettre le tri sélectif, le partage des espaces, la préservation et la mise en valeur des sites, la connaissance de la commune proposée aux habitants et touristes (visites guidées de la Maison du Tourisme et celles de Marie-Paule Leroi-Guarnisson), les fêtes honorant le folklore et l'Histoire locale, les initiatives conjuguées de la commune avec celles d'autres acteurs comme les associations pour pratiquer le bien vivre ensemble, ont été autant d'atouts à l'actif de la commune.



La satisfaction de Frédéric Gibbone qui conduit le service Espaces verts.

**À la suite de la visite du jury régional en juin 2016, une deuxième fleur a été attribuée à notre commune !**

La cérémonie de remise officielle s'est déroulée ce printemps en l'Hôtel de Région.

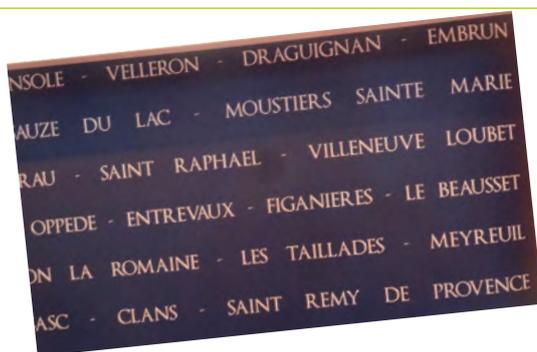
C'est Monsieur Renaud Muselier, Président du Comité Régional du Tourisme et alors président délégué de la Région, qui a reçu et félicité les communes engagées dans cette démarche. Il soulignait avec satisfaction que 238 communes étaient désormais labellisées « **Villes et Villages Fleuris - Qualité de Vie** » ; preuve de l'intérêt croissant des élus de ces communes pour la valorisation du cadre de vie et de l'attractivité des territoires. Il soulignait que « les communes doivent, plus encore aujourd'hui, avec la préoccupation d'une bonne gestion environnementale, proposer une image favorable à l'attractivité économique, résidentielle et touristique. Elles doivent le faire en respectant l'histoire et l'authenticité de leur territoire et en veillant à la qualité des espaces publics notamment par le patrimoine végétal et par le fleurissement, mais aussi au travers de la gestion de l'eau, des déchets, du patrimoine bâti et des actions pédagogiques auprès des plus jeunes. »

Le label « **Villes et Villages Fleuris - Qualité de vie** » est une opportunité pour tous ces enjeux que la Municipalité du Beausset a bien compris et dans la voie de laquelle elle s'est résolument engagée en favorisant l'implication de tous : élus, services techniques (nettoyement - patrimoine - gestion de l'eau - bien entendu le service des espaces verts) et l'ensemble des acteurs de la vie au village.

C'est des mains de Monsieur Renaud Muselier que le Maire accompagné de quelques élus a reçu son diplôme. Cette deuxième fleur, qui témoigne des préoccupations municipales de l'environnement végétal et humain et qui récompense les pratiques responsables et nouvelles de développement harmonieux et durable a été présentée au Beausset à l'occasion de la réception des nouveaux beaussetans.



À l'heure de la récompense régionale.



# Mixité sociale

Les communes qui n'atteignent pas leur taux légal subissent prélèvement annuel sur leurs ressources fiscales proportionnel au nombre de logements manquants. Elles ont également des obligations triennales de rattrapage.

Selon la situation de la commune, le Préfet peut prendre un arrêté de carence. Cette carence entraîne la majoration du prélèvement (qui peut être multiplié par 5) et donne le pouvoir au préfet de se substituer au maire par le transfert de compétences : droit de préemption urbain, délivrance des permis de construire, conventionnement direct avec les bailleurs sociaux pour réaliser des programmes de construction avec participation financière obligatoire de la commune...

C'est la situation de notre commune pour le bilan SRU 2011/2013 - avril 2016, tout comme nos voisins de Bandol, La Cadière d'Azur, Le Castellet et Sanary.

Tenant compte des efforts faits, ou pas, par les communes, une liste de 47 communes est établie pour lesquelles le préfet :

- préemptera des terrains et logements ;
- délivrera les permis de construire ;
- mobilisera des logements vacants dans le parc privé.

Les efforts engagés par la commune du Beausset et son Maire Georges Ferrero depuis 2014 ont porté leurs fruits, puisque notre commune échappe à cette mesure draconienne.

Le 8 mars dernier, le sous-Préfet Monsieur Sabri Hani, accompagné de Monsieur Ruda et de Monsieur Barjon nouvellement nommé Directeur de la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), sont venus expliquer aux élus l'intérêt du contrat de mixité sociale.

Connaissant le ressenti du Maire et ses élus, notamment aux finances et à l'urbanisme, les représentants de l'État faisaient le rappel des obligations de la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (dite SRU) votée en 2000 et tellement loin d'avoir été appliquée qu'elle a conduit l'État à durcir de manière coercitive sa position.

Le refus de la désertification du centre ancien, la prise en compte de l'intérêt des bailleurs privés, les contraintes inextricables de travaux et de financement pour supporter de nouveaux et trop nombreux logements, la faiblesse des infrastructures, la souhaitable rotation des logements sociaux par préférence aux programmes de constructions neuves, l'absence de bassin d'emploi sur la commune, l'art de vivre au Beausset village provençal, la préservation des terres agricoles... les élus ont détaillé leurs craintes et réticences face à une augmentation significative de logements.

Mais à cela les représentants de l'État rappelaient les 25% de logements sociaux à posséder en 2025. Et là, il était plutôt question de risque de fermetures de classes,

**L'objectif de mixité sociale imposée par l'État est une hydre à 2 têtes : celle fait peur et celle fait naître des espoirs. Puisqu'il est difficile de concilier ces 2 points de vue, l'État se montre ferme et coercitif.**

de 4 288 résidences principales pour seulement 122 logements sociaux, de 78% de la population varoise éligible aux logements sociaux, de conditions de ressources égales à 4 400€ mensuels pour 1 couple et 2 enfants...

À la commune qui demande, en cas de signature du contrat de mixité sociale, de se voir concéder le contingent de la Préfecture, il y a certes une volonté affirmée mais qui se heurte à la Loi Egalité et de Citoyenneté. Toutefois, avec cette preuve de bonne

**Le quota de logements sociaux est calculé en % de résidences principales des communes de plus de 3 500 habitants.**



Rue Font Neuve, la résidence Lei Cardelino, accueillera 21 logements sociaux livrés au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, La construction est orchestrée par Var Habitat, tout comme la résidence « Le Martinet » rue Victor Rougier, qui comportera le même nombre de logements.

volonté qu'est l'adoption de contrat de mixité sociale, on peut travailler avec les services de l'État sur l'attribution et définir un public éligible qui tienne compte des réalités locales. Le contrat de mixité sociale c'est aussi l'assurance de consultation préalable de la commune et de travail en commun avec les services de l'État.

**L'obligation de 20 % de logements locatifs sociaux a été portée à 25% par la loi du 13 janvier 2013.**

**Avec l'Art. 55 de la loi SRU tel que défini aujourd'hui, ce sont 1060 logements pour 2025 ! Mieux vaut engager la collaboration avec les services de l'État pour adapter ce chiffre à nos capacités plutôt que de voir nos pénalités grimper au risque d'asphyxier les ressources des administrés et celles de la commune, de nous voir confisquer notre autonomie de gestion du PLU et de subir la construction des logements annoncés, indique le Maire.**

**Au 1er décembre 2016, 1 128 communes concernées ne respectaient pas leurs obligations. 615 d'entre elles sont soumises à un prélèvement d'un montant global de 51 millions d'euros !**

En sa séance du 11 avril, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le contrat de mixité sociale par 24 voix contre 3 voix du Beausset Rassemblé et en l'absence du Beaussetbleu-marine.

**Le Beausset a connu un montant de pénalités qui, au vu des engagements actuels, a baissé pour passer de 308 000€ en 2015 à 204.000 € en 2017.**

## Entretien de la commune

**Vous les avez certainement aperçus arpentant les voies de la commune, les Services Techniques municipaux s'attèlent, avec les services compétents de la communauté d'agglomération, au fauchage et curage des abords des voies communales à l'aide de pareuses depuis le début de la saison estivale.**

La communauté d'agglomération, à la demande de la commune du Beausset, a procédé aux **curage et nettoyage du ruisseau chemin de Pignet** jusqu'au pont de la fontaine des 5 Sous. Ce nettoyage évite des dégâts sanitaires tels que la prolifération des moustiques et évite les odeurs nauséabondes liées à la stagnation de l'eau.

**La maison du Tourisme se fait une beauté pour mieux vous accueillir.** Un caniveau de drainage a été réalisé devant le bâtiment pour le protéger des eaux pluviales en cas de fortes intempéries.

**À l'intérieur, le nouvel agencement du comptoir d'accueil et la mise à disposition de la documentation ont été repensés pour un accueil plus chaleureux. Assis, vous pourrez prendre votre temps et feuilleter sur place les brochures, recueillir les informations souhaitées, dans un espace convivial et coloré créé juste pour vous.**

**2 logettes à poubelle** ont été installées qui limiteront la pollution visuelle : près du boulo-drome et à l'entrée du chemin des Demoiselles, à proximité des commerces. **1 & 2**

**Rue Victor Hugo** : aménagement du local nettoyage des agents des services techniques. Les travaux ont été réalisés pour la plus grande partie par les agents communaux secondés par une entreprise pour la pose des carrelages et faïence. Le local sera utilisé dès la rentrée de septembre. **3**

Par suite d'importantes dégradations du réseau pluvial devenu défectueux, **reprise du plateau traversant surélevé au débouché de la rue Chanoine Boeuf**, place Charles de Gaulle avec réfection de l'enrobé. **4**

### Bientôt

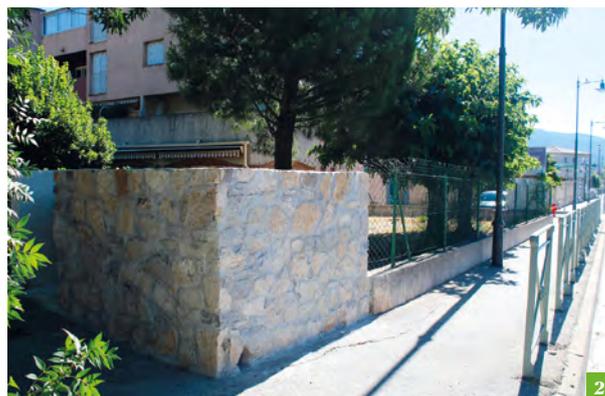
**De nouveaux containers à canettes** seront installés cet été sur la quasi-totalité des points de collecte. Ainsi, les canettes métalliques pourront être collectées et recyclées. Une bonne action pour l'environnement, soutenue par la société Kroc'Can qui met à disposition ces containers. Pour rappel, la société **Kroc'Can**, est une entreprise d'insertion conventionnée qui collecte et valorise les textiles usagés, les boîtes de boissons vides et les déchets d'équipements électriques. Signalons les containers enterrés allée des Ginestés.



3



1



2



4



5





## Ça s'est passé

**1** Du muguet et du bonheur de la part des élus pour les pensionnaires de **Manon des Sources**.

**2** **48h de la BD** - Rencontre avec l'auteur des « Têtes brûlées » Sébastien Philippe.

**3 4 5** **Le concours d'affiche pour la lutte anti Sida** a vu s'affronter de nombreux collégiens et apprentis. C'est la jeune **Margo Desnoue** élève du Collège Jean Giono qui a eu la préférence du jury et dont le visuel a illustré l'affiche officielle 2017 sur la commune.

**6** **Succès de Drone experience beaussetan** organisé par le COF. Démon, parcours, spectacle nocturne, course de drones, concours freestyle. À revoir !

**7 8** **Vive la Musique** et sa fête le 21 juin.

**9 10** **Une fête paysanne** qui honore le terroir organisée par le Comité des Fêtes.



# au Beausset

- 11** Je clique donc je suis, un sacré spectacle de magie mentale.
- 12 13 14** Printemps des Jardiniers - 2<sup>e</sup> édition avec foire aux plants, décoration, causeries, animations pour enfants...
- 15** La Promesse de l'aube, d'après un attachant texte de Romain Gary.
- 16** Un immense succès confirmé pour le vide-greniers de Pâques de l'Office du Tourisme.
- 17** L'UltimateFight Night au Beausset du Fight Gym Beaussetan  
Jeudi 18 mai : conférence de presse officielle  
Jeudi 25 mai : pesée officielle  
Vendredi 26 mai : gala de K1
- 18** « Fêtons ensemble le patrimoine rural » a été le thème de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins mise sur pied par la Maison du Tourisme avec une conférence sur les fours banaux par le Docteur Delaforge et une visite commentée « à la recherche du temps passé » par Marie-Paule Leroi Goarnisson.



## DU CÔTÉ DE LA SANTÉ



### Infirmiers libéraux

**Claude ROSSO et Jawad SAHRAOUI**

Diplômés d'État et disponibles 7j/7. Soins à domicile et au cabinet médical avec prise de sang sur rendez-vous.

Tél. 06 31 90 41 43

7 rue Gabriel Péri

### Infirmières diplômées d'État

**Véronique RENAULT**

06 82 87 51 22

**Caelia LOUX - Patricia ROUX**

Place Frédéric Mistral



## FAITES VOS PRONOSTICS !

Le Bégudo Café propose un nouveau **Point Courses Hippiques** pour les amateurs de tiercé au moyen d'une borne automatique autonome. Faites vos courses mais pas seulement puisque d'autres jeux sont proposés par Michaël Ciattoni.

**Rue de la République**

Tél. 09 83 01 00 17



## La Cotonnière La Naturelle

Boutique de prêt-à-porter pour homme-femme-enfant spécialisée dans les fibres et teintures naturelles. Vêtements, accessoires, mais aussi cannes et bâtons de pèlerins.

Un sympathique retour pour Jean-Louis Carmagnolle qui a tenu dans ce même lieu un atelier de photographie.

■ Ouverture entre avril et septembre

**Esplanade Charles de Gaulle  
palmaysol@hotmail.com**

## La Vie Claire

La deuxième enseigne française de produits bios en alimentaire, bien-être et beauté a ouvert une franchise en remplacement de l'établissement Jacoby. Un retour aux sources pour Monsieur Mantrand qui fut beaussétan. Vous pouvez aussi commander sur **lavieclaire.com** et récupérer votre commande en magasin.

■ **Horaires d'ouverture :**  
En semaine de 9h à 12h30 et de 15h à 19h30 et non stop le vendredi et samedi.  
Le dimanche 9h à 13h.

**109 chemin de Fontaine des Cinq Sous  
Tél. 04 98 03 14 64  
lavieclaire.lebeausset@orange.fr**

## Coiffeur homme et enfant / barbier

■ **Horaires d'ouverture :**  
De 9h à 13h et de 14h à 19h sans rendez-vous.

**2 rue Jean Mermoz  
Tél. 06 13 07 48 97**

## La Brasserie d'à Côté

Fabrique de bières artisanales.

■ **230 route de Toulon RN8  
83330 Le Beausset  
Tél. 04 83 16 96 57  
madamedusse.com**

## Dépôt vente puériculture Bébé Mode d'emploi

Changement d'exploitant. Vêtement & accessoires, neufs et occasions.

■ **Horaires d'ouverture :**  
Le lundi de 15h à 19h et du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 15h à 19h. Fermé dimanche et lundi matin.

**Fait également dépôt Mondial Relais**

**131 chemin des Platrières  
Résidence Le Portalis**

Tél. 04 98 07 48 32

**bebe.mode-demploi@orange.fr  
www.bebemodemploi.fr**

## Épicerie de l'Église

Ventes de fruits et légumes frais, produits de dépannage.

■ **Horaires d'ouverture :**  
7j/7 de 9h à 13h et de 16h à 21h.  
**4 rue Gambetta**

## Villaverde

La jardinerie / animalerie Villaverde du Beausset appartient désormais au groupe **Rocchetta**.

Le magasin vous accueille aux mêmes horaires.

■ **Horaires d'ouverture :**  
Du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le dimanche matin de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.

**Tél. 04 94 98 73 69**

## Miellerie du Beausset-Vieux

La miellerie du Beausset-Vieux prend son essor ! Vente exclusive sur les marchés de la région (Bandol, Sanary, le Brusç).

■ **06 73 14 03 26**

## Marie POURRIER

Conseillère en immobilier.

■ **06 12 17 17 34  
marie-claude.pourrier@iadfrance.fr**

Egalement comportementaliste canin (éducation, promenades, massages).

■ **bdsp83@gmail.com**

## ETAT-CIVIL



### Mariages

27/05 RENAUD Christian et COMPANY Sylvia

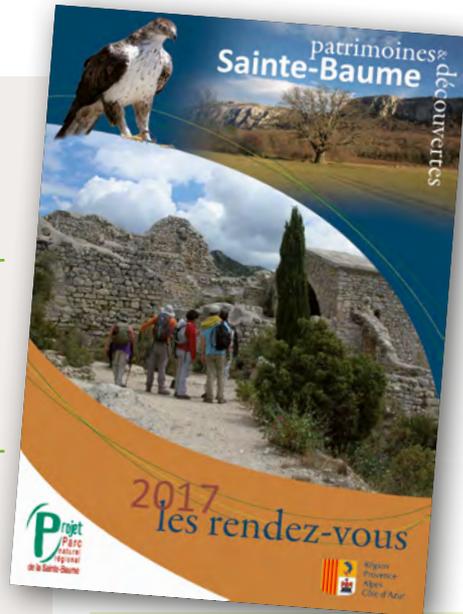
### Naissances

#### Bienvenue à nos petits beaussétans

24/02	LESAPFRE Anaïs	03/04	HERMITTE Linaly
03/03	AVARELLO Cybellia	12/04	COMITO Ana
13/03	ORTEGA JEUNET Louis	13/04	BOBIN JOUVE Raphaël

### Ils nous ont quittés

25/02	MICHEL-LANGLLET Gérard,
27/02	ROBERT Eliane née HOUËL
04/03	BORDES Paulette née BOULAND
04/03	RICCI Elise née LE GUYADER
02/03	BOURRILLON Ingeborg née BORNTRÄGER
13/03	COURBÉ Gérard
16/03	REYNAUD Catherine née FLORENTIN
17/03	LAILLET Robert
31/03	THIEBAUT Martine née MAYNARD
01/04	BOFFA Jean
01/04	GARNIER Marie-Thérèse née FOURBOUL
06/04	VAPPERAU Roland née CHAUVIÈRE
15/04	GIACOMETTI Pierrette née GIORGETTI
17/04	TRIVIN Roland
27/04	BUFFET Roger
01/05	BRICOUT Victoria née FAUCHER
05/05	CASINI Marie-José née IMBERT
14/05	PEIRON Aline née FILIPPINI
17/05	OLIVIER Simone née PERICHAUD
18/05	GUEIT Odette née IMBERT



Feuilletez ce N° des Rendez-vous de la Sainte Baume. Il regorge de bonnes idées.

N'oubliez pas, dimanche 8 octobre, c'est la Fête du PNR à Riboux !

### Libre expression des groupes minoritaires

#### LE « GRAND EMBOUTILLAGE »: DE NOMBREUSES ANNÉES D'IRRESPONSABILITÉ!

Depuis 2000, la loi prévoit que les communes doivent avoir d'ici 2025 25% du nombre des résidences principales en logements sociaux. La municipalité de Mme Pons n'a tenu aucun compte de cette injonction, préférant payer des pénalités. Les Maires suivants comprennent le risque et engagent des constructions, mais en très faible quantité : nous en sommes actuellement à 2,85%.

Le Maire actuel s'est engagé avec le Préfet à construire rapidement près de 900 logements nouveaux dont 533 logements sociaux. Comment a-t-il négocié? Plus de 600 de ces logements sont prévus autour du collège. Résultat: la population du Beausset devrait augmenter à court terme d'environ 30% (3000 personnes)!

Nous sommes en désaccord avec la méthode employée par le Maire, sans concertation avec les Elus que nous sommes, ni bien sûr avec les Beaussétans comptés pour quantité négligeable.

Oui à de nouvelles constructions, mais pas n'importe comment ni n'importe où. Qu'en sera-t-il de la circulation et de l'accès au centre-ville, de la réorganisation des écoles, pour ne citer que les points les plus urgents ?

Le cadre de vie se détériorera rapidement dans une ville totalement déséquilibrée et devenue définitivement « ville-dortoir » (où seront les emplois ?).

Nous allons subir de nombreuses nuisances, sans parler de l'argent à trouver pour la construction des infrastructures, d'autant que le Maire aura emprunté à la fin 2017 plus de 2 millions d'euros sans réalisations structurantes et en ayant déjà augmenté nos impôts en 2015 !

Nous ne pouvons plus continuer ces politiques qui nous ont menés au désastre !

**E. Friedler, les Elus Beausset Rassemblé**  
[www.lesamisdubeaussetrassemble.org](http://www.lesamisdubeaussetrassemble.org)

#### AVANT 2019 : BÉTON SUR LA VILLE

Sans aucune concertation, Monsieur le maire a signé avec la Préfecture un contrat qui, de manière irréversible, va engager le devenir de notre beau village.

La création de 896 nouveaux logements dont 533 logements sociaux.

Cette urbanisation massive et rapide, va desservir gravement l'intérêt général en faisant augmenter la population de la commune de 30%.

Les transports, les établissements publics, scolaires, la circulation, l'assainissement, le stationnement... Toutes nos infrastructures seront à revoir en totalité.

Ce bétonnage de masse, engendra obligatoirement d'importantes conséquences environnementales, économiques, sociales et bien d'autres... Sans oublier les inévitables hausses d'impôts.

Nous voulons une concertation avec la municipalité et en premier lieu avec le maire pour donner notre avis et être informés sur ce projet qui va changer irrémédiablement notre qualité de vie au Beausset et va transformer notre paisible village en cité dortoir.

Sans préjuger tout de suite en ce qui nous concerne de cette affaire, nous sommes en droit d'attendre des éclaircissements utiles !

**Yolande Bonnaure et Matthieu Dellwing**  
 Conseillers municipaux FN Le Beausset



### HOMMAGE À MARIE-JOSÉ IMBERT

Conseillère municipale élue en 2014 avec pour mission les relations et le protocole avec les associations patriotiques pour les manifestations du

devoir de mémoire, le suivi du cimetière, le Conseil d'administration de la Maison de Retraite Manon des Sources, « Marie-Jo » s'en est allée brutalement le 5 mai. Très active au quotidien pour sa famille, ses amis, les administrés dont elle était très proche, avec son dévouement et son franc parler, elle était aussi la passionnée présidente de l'Avenir Musical, association qui célèbre en 2017 ses 130 ans d'existence. Au jour de sa disparition, elle travaillait précisément à la célébration de cet anniversaire.

Un hommage citoyen lui a été rendu par le Maire Georges Ferrero, devant l'Hôtel de Ville, entouré d'une foule de beaussétans et voisins sous le choc.

C'est aussi en hommage à Marie-Jo et à son engagement permanent, que l'Avenir Musical n'a rien lâché : il a célébré les 130 ans de l'Harmonie, il poursuit ses prestations et accompagne les commémorations patriotiques.

Son conseil d'administration est aujourd'hui ainsi constitué : Mickaël Garcia, président, Jean-Marie Dondi, vice président, Magali-Cécile Roux et Marie-Jo Mathion, respectivement secrétaire et secrétaire adjointe, Claude Mathion et Annie Barthélémy respectivement trésorier et trésorière adjointe, Vincent Jarrié, chef de musique et deux archivistes avec Patrick Lebleu et Christian Pot.

# Echos des jumelages

L'amitié entre les peuples, ça se cultive et c'est bien ce qui se pratique au Beausset.



## Une trilogie à vélo

La commune a trois villes jumelles et c'est le lien entre ces villes amies qu'ont décidé de tisser encore un peu plus fort nos fougueux et intrépides cyclistes, **Gréta et Elias Mulet** qui sont partis par un matin de mai pour courir pas moins de 6 000 kilomètres à la force de leurs molets sportifs ! Partis du Beausset donc, ils ont rejoint Terras de Bouro (Portugal) pour ensuite rouler vers Scheidegg en Bavière avant de gagner Cetona en Toscane. Selon leur expression, nos cyclistes font la trilogie des jumelages beaussétans ! Nous espérons les retrouver en pleine forme au mois d'août pour échanger leurs impressions mais dans quelle langue ? **1**



scolaires, Franky Lapiere adjoint aux sports, Nathalie Munoz, adjointe aux finances avaient fait le déplacement. Sur la place du village médiéval de Cetona, les tambours et lanceurs de drapeaux créèrent immédiatement cette atmosphère si particulière à la Toscane. En 4 jours, le programme fut dense mais tellement chaleureux ! Retrouvailles entre Roberto Caldesi et les présidents successifs du Comité beaussétan, Myriam bien sûr mais aussi André Darier et Luc Vialet, rencontre officielle avec Madame le Maire Eva Barbanera, visite d'Arezzo (où fut tournée La Vie est belle de Roberto Benigni), de Piazza, déambulations dans les centres-anciens, visites de monuments, dégustations de charcuterie, de fromages et de Chianti,... et beaucoup d'amitié entre les membres des 2 comités. Au Beausset, Georges Ferrero avait créé une petite enclave italienne sur l'Esplanade Charles de Gaulle avec la «Placette de Cetona» et bien en retour Eva Barbarena a baptisé un escalier historique s'ouvrant sur un panorama à couper le souffle du nom de « Belvédère Le Beausset ». Ce séjour à Cetona restera pour tous ses participants l'équivalent de 4 jours de fête grâce à l'implication et la gentillesse d'un comité de jumelage particulièrement actif et à une population locale très accueillante. **3 4 5 6**



Et pendant ce temps-là, les **Journées du Portugal** battaient leur plein au Beausset avec un programme chargé entre match de foot Le Beausset-Juventude, marché gourmand portugais, défilé et festival de folklore avec la Juventude Lusitana de Toulon, Rancho Santamaria de Cassis, Rancho APFH

de Montpellier et l'Oulivèlo du Beausset. Le président du comité de jumelage Fernando Pereira était un homme heureux ! **2**

## Sous le soleil de Toscane !

Une fête de jumelage en inspirant une autre, le Comité de Jumelage de **Cetona** présidé par Myriam Porcu a conduit une importante délégation de beaussétans à Cetona. Pour la municipalité en place, c'était le premier voyage officiel en Toscane, en retour à la délégation italienne reçue en septembre 2014. Ainsi le Maire Georges Ferrero, Laurence Bousahla adjointe aux affaires



# Retour à la semaine des 4 jours d'école !



**Les rentrées scolaires se suivent, ne se ressemblent pas et c'est tant mieux. Pour sortir ce Mag'10, nous avons attendu des nouvelles officielles de l'Académie quant au nouveau rythme de la semaine d'école. La nouvelle est arrivée vendredi 7 juillet en fin d'après-midi.**

Ça n'est un secret pour personne que le Maire et son adjointe aux Écoles Laurence Bousahla n'étaient pas favorables à la mise en place des Nouveaux Rythmes scolaires imposés à la rentrée 2014. Mais souvenez-vous, à l'époque le Ministère informait que les communes sans projet arrêté prenaient le risque de s'en voir imposer un. Alors, dans l'intérêt des enfants et des familles, la commune décidait d'un aménagement régulier sur tous les jours de la semaine et garantissait la gratuité du service.

Las, comme il était difficile de trouver des intervenants pour des activités réparties sur une heure de temps chaque soir, comme il était compliqué de gérer les présences, absences et les remplacements, comme il était chaque année plus difficile d'allouer un budget conséquent à des activités qui par surcroît, engendraient désordres et fatigue inhabituelle des enfants !

Quand en campagne, le candidat Emmanuel Macron indiquait qu'en cas de victoire, les Maires auraient le choix dès cette rentrée 2017 de choisir le rythme de la semaine scolaire sur 4 ou 4 jours et demi, un ballon à oxygène se laissait entrevoir.

Dès qu'il fut possible, la commune s'est engagée au profit d'un retour à la semaine des 4 jours. Parents, enseignants, conseils d'école se prononçaient de la même manière et le Conseil Municipal du 22 juin entérinait cette position. Le ministre de l'Éducation Monsieur Blanquer n'évoquait plus le libre choix des Maires mais une expérimentation, et un système dérogaire. Était-il en train de reculer ? La commune n'osait le croire et réaffirmait avec force son souhait de retour à la semaine des 4 jours avec des horaires identiques à ceux d'avant la réforme tant critiquée.

Finalement, au soir du 7 juillet, on apprenait que 107 communes varoises faisaient, comme nous, le souhait de la semaine de 4 jours, soit un vrai plébiscite. Les horaires demandés nous ont été accordés.

- **La prochaine rentrée aura lieu le lundi 4 septembre** (consulter les horaires en temps opportun sur les tableaux de chaque école) ; les enseignants feront, eux, leur rentrée le vendredi 1<sup>er</sup> septembre.
- **Les cours** seront dispensés les lundi, mardi, jeudi et vendredi selon les horaires suivants : 8h30-12h et 14h-16h30.
- **Pour les transports scolaires**, chaque commune recevra désormais les inscriptions des enfants de sa commune. Auparavant, c'est Le Beausset qui assumait les inscriptions pour les administrés des communes membres du SITS.
- Les inscriptions seront prises entre **le 24 et le 28 juillet de 8h à 12h et de 14 à 17h**. Ensuite elles reprendront du **16 au 31 août de 8h à 18h non stop** chaque jour de la semaine.
- **L'accueil périscolaire** fonctionnera à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 les jours d'école,
- **Le centre aéré** confié à l'ODEL-VAR fonctionnera le mercredi toute la journée

**Se renseigner et s'inscrire directement auprès de ce service indépendant du Pôle Enfance :**

**Odel Var : chemin de Rouve - Espace Buzançais  
Tél. 04 94 90 55 28 ou 06 31 63 64 04**

**Pôle Enfance et Vie Scolaire  
Rond-Point de Lattre de Tassigny  
Tél. 04 94 05 16 12**

À noter que pendant les vacances d'été, le parking des Tilleuls et celui bordant le groupe scolaire Marcel Pagnol seront à nouveau ouverts au stationnement jusqu'à la rentrée scolaire. En revanche, les parkings en périphérie du groupe André Malraux demeureront fermés pour assurer la sécurité des enfants fréquentant le centre aéré.



Pour rappel, la posture Vigipirate « Été 2017 » est en vigueur jusqu'au 4 septembre. Elle demeure sous-titrée Sécurité renforcée Risque attentat.





BEPC mention très bien



Remise de récompenses aux diplômés

## Des mentions TB récompensées !

L'initiative municipale de récompenser les collégiens et lycéens ayant décroché la **mention TRÈS BIEN** à leur examen en 2016 a été renouvelée, à la plus grande satisfaction des élèves et de leurs familles. Félicités en public pour leur belle prestation, résultat d'un travail assidu et continu, ils sont montrés en exemple et encouragés à poursuivre dans la même voie de l'excellence. Appelés un à un, les jeunes se sont vus remettre des mains du Maire un chèque cadeau d'une valeur de 50 € pour les collégiens ayant brillé à leur Brevet des Collèges et une somme de 80 € aux lycéens pour leur magnifique note comprise entre 16 et presque 20 au Bac.

Pour les collégiens, ont été félicités : **Vaïana Aklan, Laetitia Bau, Lorenzo Beninati, Juliette Cartoux, Laure Diouris, Quentin Ferre, Lou-Eva Goimet, Chloé Le Cunff, Barnabé Accarias, Clarisse Rossi, Alice Roure, Manon Terrier, Loïs Rigollot.**  
 Pour les lycéens, ont été félicités : **Romain Boutant, Sasha Capobianco, Coraline Chancibot, Margot Guyon, Léna Iguéni, Alizée Lesauvage, Léa Peltier, Marie-Zoé Schellmann, Julien Simonneau et Jocelin Trouyet.**

Un grand bravo à eux !

**VACANCES D'ÉTÉ**  
 SÉJOURS MULTI-ACTIVITÉS, SPORTIFS, LINGUISTIQUES  
 en France et à l'étranger  
 4-17 ans  
 L'aventure à moto !  
 Découverte de la ferme  
**04 94 925 985**  
**www.odel.fr**  
 Association loi 1901, Agrément Éducation Populaire E3 - JE11.09.21.168  
 Opérateur de Voyages et de Séjours Altour France IM03110026.  
 Agréé pour l'accueil de mineurs par le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
 (03 - ORG - 0547) et l'Éducation Nationale.

## Club découverte

Le club découverte propose aux enfants du CP au CM2, scolarisés au Beausset, des sessions d'activités ludiques pendant les vacances scolaires à raison d'une participation de 30 euros par semaine.

**Renseignements et inscriptions :**  
**Pôle Enfance et Vie Scolaire :**  
**04 94 05 16 12**

## École de natation en juillet

L'école de natation propose aux enfants de 6 à 12 ans domiciliés sur le Beausset, des cours de natation pour débutants ou initiés durant le mois de juillet dispensés à Bandol. L'inscription se fait à la semaine pour un montant forfaitaire de 15€ ou 45€ le mois.

Les départs et les retours se feront de 8h30 à 12h30 au Complexe Sportif du Beausset.

**Complexe Sportif du Beausset**  
**Quartier la Fournigue**  
**Tél. 04 94 93 44 66**

## Deux roues

À compter du 1<sup>er</sup> juillet, les véhicules à moteur à 2 ou 3 roues et les quadricycles à moteur non carrossés devront être équipés de plaques d'immatriculation uniformes et d'un format de 210 x 130 mm. Le défaut de cette plaque fera encourir une amende de 135€.

**Stage d'été 2017**  
**POUR LES JEUNES A PARTIR DE 13 ANS**  
 Initiation au Secourisme et au Sauvetage en milieu difficile  
 (sentier de randonnée, forestier...)  
**Renseignements et inscriptions : 06 14 65 62 01**  
 Ou par mail : [secourismd@gmail.com](mailto:secourismd@gmail.com)  
 Dates / Juillet : du 10 au 14 / Août : du 7 au 11, du 21 au 25 et du 28 au 1<sup>er</sup> septembre.  
 Notre local : Jardin des Goubelets 83330 LE BEAUSSET  
 SNSM, FNMNS

## JETEZ-VOUS À L'EAU : DEVENEZ NAGEUR SAUVETEUR !

La SNSM propose des formations partout en France pour devenir maître nageur sauveteur. Plusieurs diplômes sont dispensés : 1<sup>ers</sup> secours en équipe niveau 1 et niveau 2, permis côtier, CRR, BNSSA et certificat SSA Littoral. Cette formation diplômante permet d'être affecté sur une plage pour assurer un rôle de prévention et de sauvetage en mer : surveiller, porter secours, prévenir les risques, dispenser les premiers secours... Les nageurs sauveteurs sont équipés par la SNSM, rémunérés et hébergés sur place. Conditions : être âgé de + de 16 ans et être admis aux tests de sélection d'automne.

Renseignements sur : [www.snsmd.org](http://www.snsmd.org)  
 Centre de formation SNSM de Toulon : 09 67 25 53 97  
 Directeur.CFI-TOULON-VAR@snsmd.org



## Laissez-vous guider dans notre village !

Chaque mercredi :  
« Les contes de l'olivier, balade au cœur du Beausset »

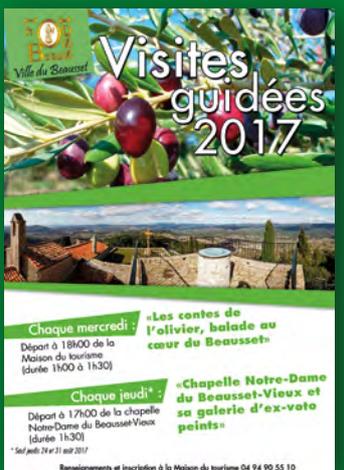
Départ à 18h00 de la Maison du Tourisme (durée : de 1h à 1h30)

Chaque jeudi\* :  
« La chapelle du Beausset-Vieux et sa galerie d'ex-voto peints »

Départ à 17h00 de la chapelle Notre-Dame du Beausset-Vieux (Durée : 1h30)

\*exceptés les jeudis 24 et 31 août 2017

Renseignements et inscriptions à la Maison du Tourisme au 04 94 90 55 10



### Samedi 22

- **CARRÉ DES COMMERÇANTS**  
de l'Office du Tourisme  
De 9h à 18h, esplanade Charles de Gaulle

### Mardi 25

- **CONCERT DE L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'OPÉRA DE TOULON**  
21h30, théâtre de Verdure Collège Jean Giono  
10 € / 7 € pour les - de 14 ans. Tél. 04 94 90 55 10

### Mercredi 26

- **ANIMATION MUSICALE DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU BEAUSSET**  
18h00, place Jean Jaurès

### Vendredi 28

- **LES NUITS FLAMENCAS**  
Spectacle de danse Hors les Murs avec navette gratuite.  
20h30, scène nationale de Châteauvallon  
16 € au lieu de 27 €  
À 19h initiation à la sévillane et à 20h sévillane géante.  
Sur réservation à la Maison du tourisme : 04 94 90 55 10



# Juillet

### Du 13 au 16 juillet

- **FÊTE FORAINE**  
sur l'esplanade Charles de Gaulle

### Vendredi 14

- **CÉRÉMONIE, MONUMENT AUX MORTS**  
18h30. Tél. 04 94 98 55 47
- **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**  
20h45, esplanade Charles de Gaulle
- **SOIRÉE DJ**  
avec Discoxygene Summer Tour,  
21h30, place Jean Jaurès. Tél. 04 94 90 55 10

### Samedi 15

- **CONCERT DE MICHAËL JONES**  
Dès 21h : 1<sup>ère</sup> partie : Anadé et Howling Zippers  
Animations par Top FM  
Jardin des Goubelets. Entrée libre. Tél. 04 94 90 55 10

### Dimanche 16

- **SOIRÉE ITALIENNE**  
avec la participation de la chorale de Turin  
Organisée par le COF et le comité de jumelage de Cetona. Dès 18h30, centre-village

### Vendredi 21

- **MARCHÉ DES CRÉATEURS EN NOCTURNE**  
de l'Association des Commerçants du Beausset  
Dès 17h00, esplanade Charles de Gaulle



## 20 ANS DE L'ASSOCIATION JHOV

Dès 17h en nocturne vendredi 28 juillet et toute la journée samedi 29 juillet

Animation des Argonautes :  
Démonstrations et initiation de maquettes télécommandées en piscine.  
Jeux gonflables.  
Journée, esplanade Charles de Gaulle.





100 ans  
Beaus  
Ville du Beausset



Alain Paris  
Direction musicale

Franck Russo  
Clarinete

Crédit photographie : HDG Photographia

2<sup>ème</sup> édition  
**Concert**  
de l'Orchestre Symphonique  
de l'Opéra de Toulon  
Programme Mozart

Mardi 25 juillet 2017  
à 21h30

Théâtre de Verdure  
du collège Jean Giono

Tarif : 10€ / 7€ pour les - de 14 ans

Réservation et information à la Maison du Tourisme 04 94 90 55 10

N° de licence: 1-1097059 et 3-1097060

